

Le Livre de Bord



Villiers le Sec 2009

Sommaire

Cérémonie à la Salle des Fêtes
Fuite d'eau à la cantine
Un nouveau groupe scolaire à l'étude – Mr Jean-Claude LEFÈVRE
La Rue des Jardins fait peau neuve
Rendez-vous concert
Élus et employés échangent les voeux
Repas des aînés Mme Marie BABOUOT (doyenne) et Mr Pierre BAILLACHE (doyen)
Les Zeklek'tik bientôt de retour
Carnaval à la Cantine
Le Club féminin se met à table
Les Zeklek'tik ont fait rire les spectateurs
Des travaux pour un plus gros débit
Triste journée pour la pêche
Des apprentis footballeurs sur un plateau
CONSEIL MUNICIPAL : les taxes augmentent
Un thé dansant victime de son succès
Calendrier de festivités à venir
Les Familles Rurales soufflent leurs 60 bougies
Un Daddy blues hilarant
Du renfort pour les Diables Noirs (61°RA)
Eau et assainissement : mensualisation des factures
Manœuvre et formation chez les pompiers
Décès de Madame Danièle BONNOT
Travaux d'aménagement du premier étage de la Mairie
Pour les amateurs de peintures et sculptures
Une fête de la pêche bien fréquentée
Syndicats de bouilleurs : un savoir-faire à défendre
Inscriptions scolaires pour 2009-2010
Décès de Madame Simone BABOUOT – Doyenne du village
Le salon de la miniature a tenu toutes ses promesses
Mariage de Mlle Cristelle DESTRUMELLE et Mr Arnaud LEFEVRE
Mariage de Mlle Annick GUENEAU et Mr Jean-Claude DUQUESNE
Les anciens gendarmes se retrouvent
La fête de la pêche grandeur nature à Villiers le Sec
Une agence postale communale à l'étude
Gospel avec Mister Blaiz
Décès de Monsieur Lucien PERSON
Nouveaux habitants : Séverine et Michael COUVÉ
Xavier JULIEN : un témoignage de vie
Xavier JULIEN : un accueil chaleureux au village
Xavier JULIEN : il y a une vie après la maladie
Xavier JULIEN : pédaler pour témoigner
14 JUILLET – spectacle de rue
Nouveaux habitants : Mme et Mr Delphine ANDRIOT et Florian COLIN – Mme et Mr Audrey SCHUK et Mr Yann GIRARDOT
Naissance de Marion : de Mme et Mr Catherine et Frédéric GRIFFRATH

Record battu pour les FRANCAS
Mariage de Mme Anne MAUDEZ et Mr Marie-Annick LURON
Au cœur de l'habitat à Villiers le Sec
Création d'une agence postale communale
Vidange et curage du lagunage
Sorties des Familles Rurales
Les amateurs de pommes étaient au rendez-vous
Fête Foraine : Bonne participation
Halloween à la cantine
La municipalité reçoit les forains Mr Jean-Claude LEFÈVRE
Le centre de loisirs à l'heure d'Halloween
Église : travaux nécessaires
Commémoration du 11 Novembre
Repas INTERFAC : l'ambiance était à la fête
Décès de Monsieur René PICARD
Swing chez les Familles Rurales
Saint-Nicolas fait sa tournée au Village
Père Noël : une visite remarquée à la cantine
CONSEIL MUNICIPAL : Réflexion sur l'avenir du groupe scolaire





Fuite d'eau



Les enfants de la cantine ont pris leurs repas de midi à la salle de conseil.

Hier matin, à 8 h, les employés communaux ont découvert que de l'eau coulait du plafond du réfectoire de la cantine scolaire. Aussitôt, le maire s'est rendu sur les lieux afin de parer à d'autres dégradations en coupant l'eau et le chauffage. Aussitôt alertée, une entreprise s'est rendue rapidement sur les lieux pour exécuter les réparations. Le maire a mis à la disposition du corps enseignant la salle des fêtes, la bibliothèque ou la salle de conseil. Tout est rentré dans l'ordre pour 13 h 30.

Un nouveau groupe scolaire est à l'étude

Samedi 10 janvier 2009



Samedi 10 janvier, la salle des fêtes était comble pour le traditionnel pot de l'amitié, à l'occasion de l'échange de vœux. Le maire, Jean-Claude Lefèvre, a pris la parole pour la première fois pour ce genre de cérémonie.

«Je voudrais tout d'abord exprimer le réel plaisir que nous avons, les membres du conseil municipal, les adjoints et moi-même, de vous accueillir et de vous remercier de votre présence. Je commencerai donc, comme la coutume m'y invite, à vous présenter les vœux les plus sincères.»

Le maire a ensuite effectué un tour d'horizon de la vie de la commune avant d'aborder les projets. Il est notamment question d'un nouveau groupe scolaire. *«Pour cette année 2009, j'avais projeté - mais c'est un projet qui est évoqué depuis de nombreuses années - de monter un*

dossier pour un nouveau groupe scolaire. Au delà du montage financier et architectural, il y a la volonté partagée de réaliser ce nouveau lieu de vie et d'enseignement avec deux autres communes adhérentes au regroupement pédagogique intercommunal, Buxières et Euffigneix. Un autre sujet qui touche la population, surtout les anciens, c'est le gros chêne ancestral que chacun connaît. Vu son état et sa dangerosité potentielle à terme, il faudra procéder à sa coupe. L'histoire nous dit qu'une statue de la Vierge serait incrustée dans son tronc, à la fourche. Pour la voirie, des études sont en cours actuellement concernant certaines rues de notre commune. Pour le sport et la détente, des projets verront le jour cette année normalement : tennis de table, plateforme multisport, piste de vélo tout-terrain pour les enfants.»

La rue des Jardins fait peau neuve

Les travaux prévus pour 2009 dans la commune de Villiers-le-Sec ont démarré, hier.

L'entreprise Bourreau est chargée de refaire les travaux de voirie pour la rue des Jardins : tranchée pour canalisation des

eaux pluviales, pose de bordures de trottoirs et pour terminer un revêtement en bitume sur l'ensemble de la rue.

L'accès à la jardinerie ne sera pas interdit.

Les travaux ont commencé hier.



Un rendez-vous concert

Samedi 31 janvier 2009



Les Amis de la musique sont dirigés par Philippe May.

Le maire et ses adjoints ont accueilli, samedi 31 janvier, à la salle des fêtes de Villiers-le-Sec, l'orchestre d'harmonie Les Amis de la musique de Bologne. Ils ont pu, avec la population

présente et Paul Flamérion, conseiller général, apprécier un spectacle de très grande qualité, sous la direction de Philippe May et ses musiciens, qui ont interprété, malgré une



La formation a été invitée par la municipalité.

dizaine de musiciens grippés, un répertoire varié et rythmé, qui a ravi l'auditoire présent.

Aussi, tous sont prêts à revenir l'an prochain pour un nouveau

rendez-vous concert avec Les Amis de la musique de Bologne.

La soirée s'est terminée autour d'un verre de l'amitié offert par la municipalité.

Elus et employés s'échangent leurs vœux

6 février 2009

Pour marquer particulièrement le début de cette nouvelle année et donner ainsi le "tempo" pour 2009, le maire et les adjoints ont invité les membres du conseil municipal et les salariés en compagnie de leurs conjoints.

Autour du verre de l'amitié et des gâteaux confectionnés par l'un des adjoints, chacun a pu échanger, partager sur des sujets variés et ainsi passer un moment agréable et convivial.

Le maire Jean-Claude Lefèvre (ci-contre) a convié élus et agents.





Samedi 7 février 2009

Les aînés hôtes de la municipalité



Marie Babouot, 92 ans (à gauche), et Paul Baillache, 91 ans (à droite), accompagnés de son épouse, étaient présents.

Samedi 7 février, les aînés se sont retrouvés à la salle des fêtes pour un somptueux repas offert par la municipalité.

Le maire, Jean-Claude Lefèvre, a accueilli et souhaité la bienvenue aux 70 invités présents avec une pensée pour les personnes retenues pour la maladie suite au virus qui sévit actuellement dans la région.

Avant de souhaiter un bon appétit, le maire a dit un petit poème. A la fin du repas au moment du dessert, le maire a levé sa coupe suivi par les convives pour honorer la présence de la doyenne du village, Marie Babouot, 92 ans, et du doyen, Paul Baillache, 91 ans. Le maire a ensuite remercié les bénévoles qui ont œuvré pour que cette manifestation soit une réussite, avec un



Le repas a rassemblé 70 invités.

service impeccable. Une bonne ambiance a régné tout au long de l'après-midi, chacun évo-

quant de nombreux souvenirs pour les uns et divers jeux de table pour les autres.





Les Zeklek'tik bientôt de retour

La troupe de théâtre Les Zeklek'tik se produira sur scène au cours d'une représentation vendredi 20 février, à 20 h 30, à la salle des fêtes.

La pièce qui s'intitule "Espèces menacées" attirera sans aucun doute beaucoup de monde avec du rire en perspective, meilleur remède pour le moral.

Cette troupe théâtrale vient depuis plusieurs années à Villiers-le-Sec, et à chaque fois elle y fait un succès.

Carnaval à la cantine



Vendredi 20 février, dernier jour d'école avant les vacances et en avance sur le calendrier, les enfants de la cantine scolaire ont fêté Carnaval à leur manière. Entourés de Géraldine, Nathalie et Jocelyne, 40 enfants se sont retrouvés pour un menu spécial et costumés. Une ambiance de fête a régné avec les écoliers. A la fin du repas, les enfants ont pu déguster des beignets de Carnaval offerts par la municipalité.

Le club féminin se met à table

Une fois n'est pas coutume, les dames du Club féminin qui se rencontrent tous les jeudis ont mis au placard les aiguilles, les pinceaux et autres accessoires nécessaires à la création et réalisation de divers objets, jeudi 19 février. La quinzaine de membres s'est mis les pieds sous la

table pour un repas copieux avec un seul objectif : passer un agréable moment ensemble. Digestion oblige, ces dames ont profité des quelques rayons de soleil pour faire de la marche avant de se quitter dans la bonne humeur, et en se promettant de renouveler l'opération.



Les Zeklek'tik ont fait rire les spectateurs



Le public a apprécié le spectacle proposé.

Des décors somptueux, des comédiens de talent, tous les atouts étaient réunis pour passer une excellente soirée, vendredi 20 février, à la salle des fêtes de Villiers-le-Sec, grâce à l'association Team Sport, de Villiers-le-Sec, organisatrice de ce spectacle. Dans la salle qui a

accueilli la foule des grands jours, la troupe de théâtre Les Zeklek'tik, de Marnay-sur-Marne, a tapé en plein dans le mille en présentant sa pièce comique qui s'intitule "Espèces menacées". Pendant près de trois heures, les applaudissements et les rires ont envahi la salle et tenu les



Des acteurs de talent étaient sur scène.

spectateurs en haleine, installant du baume au cœur face à l'actualité morose du moment. Pour la petite histoire, ramasser une coquette somme d'argent n'est pas voler, mais ramasser de l'argent volé, c'est très risqué. C'est pourtant ce qui est arrivé à Yvon, un homme ordi-

naire, sérieux, qui va tomber dans un engrenage d'événements de plus en plus extraordinaires.

Des spectacles comme cela, les habitants en redemande, alors rendez-vous est pris pour l'an prochain.

Des travaux pour un plus gros débit



Des travaux souhaités par le Syndicat des eaux de Brethenay.

Lundi 23 février, le Syndicat des eaux de Brethenay a entrepris des travaux sur le territoire de la commune de Villiers-le-Sec, faisant procéder au changement de la conduite d'eau dans la rue Riochey.

C'est l'entreprise Roussey qui est chargée d'effectuer ces travaux. Travail délicat pour le conducteur du tractopelle, puisque

d'autres réseaux ont été installés pour le lotissement.

Pour subvenir aux besoins, il a fallu changer la canalisation d'eau pour qu'il y ait plus de pression et un débit plus important.

A noter que cette conduite alimente le garage et les habitations en bordure de la départementale.

Triste journée pour la pêche



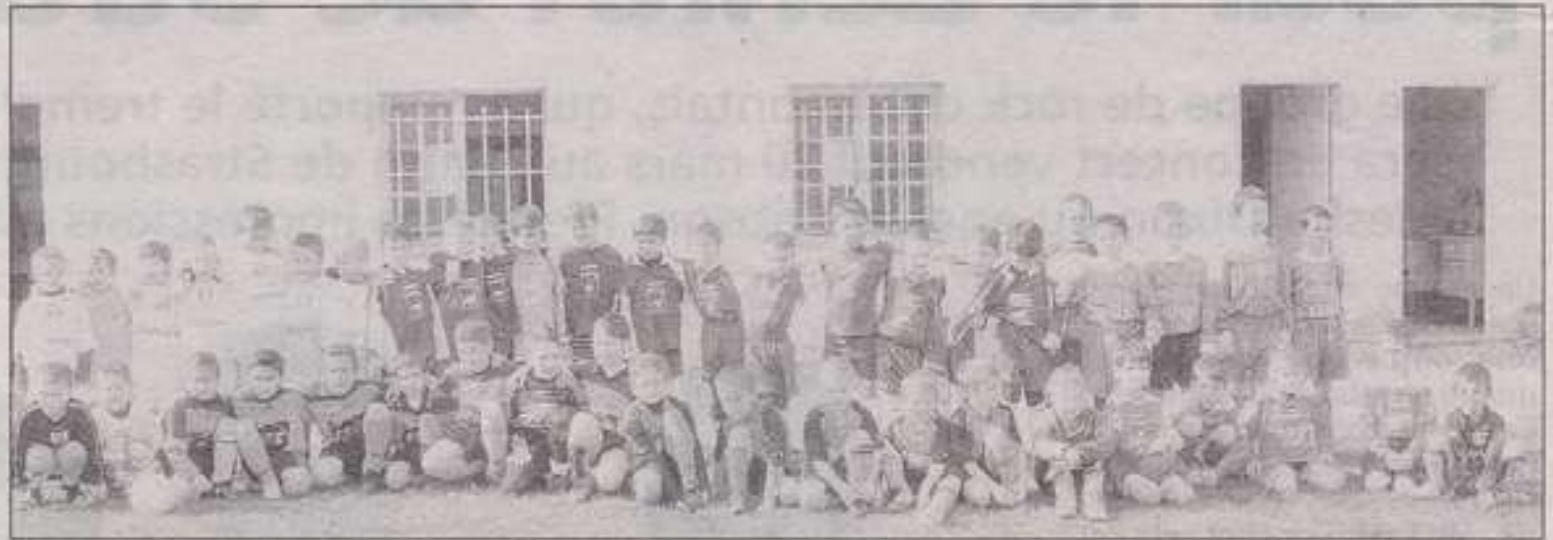
Dimanche 8 mars, la journée truites pour les adhérents, organisée par l'association Détente loisirs, n'a pas connu un franc succès. Si les parapluies étaient de sortie, ce n'était pas pour se protéger du soleil, le vent et la pluie étant au rendez-vous.

Une quarantaine de pêcheurs étaient cependant présents et l'après-midi une douzaine seulement. La météo étant pour beaucoup, il faudra faire mieux la prochaine fois.

Des apprentis footballeurs sur un plateau

Samedi 14 mars, sous un soleil printanier, les jeunes débutants des clubs de Bologne, Bricon et Jonchery, s'étaient donné rendez-vous au stade de Villiers-le-Sec pour y disputer un plateau, organisé par le club local d'Interfac.

Les huit équipes présentes se sont toutes rencontrées et ont ainsi disputé sept matches de six minutes. Les parties se sont jouées sous le signe du fair-play et les parents présents ont pu constater les progrès de leurs enfants.



Huit équipes de débutants ont disputé un beau plateau.



CONSEIL MUNICIPAL

Les taxes augmentent

Le conseil municipal s'est réuni le 20 mars sous la présidence de Jean-Claude Lefevre.

Comptes administratifs : Bernard Hebert, 1^{er} adjoint chargé des finances et nommé président à cet effet, a présenté les comptes administratifs 2008, qui ont été adoptés à l'unanimité (M.14, M.49 et lotissement).

Comptes de gestion 2008 : le conseil municipal, après en avoir délibéré, a adopté à l'unanimité les comptes de gestion des budgets principal, assainissement et lotissement de l'année 2008 établis par le receveur municipal.

Redevance assainissement 2009 : président a informé le conseil municipal qu'il y a lieu de fixer le montant de la redevance d'assainissement pour l'année 2009 (basée sur la consommation d'eau du 1^{er} mai 2008 au 30 avril 2009). Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé d'augmenter de 2,5 % le prix de la redevance 2009 sur le nombre de mètres cube d'eau consommés et du forfait branchement, soit un montant de 0,74 € le mètre cube d'eau consommé pour la redevance d'assainissement et de 22,40 € la part fixe forfaitaire par branchement.

Taux d'imposition 2009 : pour les quatre taxes directes locales 2009, le maire souhaitait une augmentation de 2,5 %. Le conseil municipal, après en avoir largement débattu, a décidé - par dix voix pour, deux contre et trois abstentions - d'augmenter de 2 % les quatre taxes pour l'année 2009, soit la taxe d'habitation à 8,23 % ; celle sur le foncier bâti à 16,17 % ; sur le foncier non Bâti à 18,79 % et la taxe professionnelle à 6,58 %.

Vote des budgets primitifs 2009 : le maire a demandé à Bernard Hebert, 1^{er} adjoint chargé des Finances de présenter les différents budgets 2009. Pour le lotissement, le budget primitif

présenté s'équilibre à 25 204 € en recettes et dépenses de fonctionnement et à 2 845 € en recettes et dépenses investissement, en tenant compte des travaux d'éclairage public réalisés sur 2009. Adopté à l'unanimité des membres présents. Pour l'assainissement, il a été proposé au conseil municipal un budget 2009 équilibré en recettes et dépenses en section de fonctionnement à 73 575 €, et également en section d'investissement en recettes et dépenses à 50 306 €. Le curage du lagunage est prévu et provisionné pour cette année. Le budget principal soumis au conseil municipal s'équilibre en recette et dépenses de la section de fonctionnement à 575 208 €. En section d'investissement, les recettes et les dépenses s'équilibrent à 230 226 €. Il tient compte de l'excédent global de clôture de 233 522 € de l'exercice 2008. Adopté à la majorité par douze voix pour, et une abstention.

Convention avec le Siae Brethenay : le président a donné lecture de la nouvelle convention entre le Siae Brethenay et la commune de Villiers-le-Sec relative à la facturation de la redevance assainissement ainsi que les taxes en même temps que la consommation d'eau pour l'ensemble des usagers situés sur le territoire de la commune. A cet effet, le Siae offrira la possibilité de se mensualiser. Pour ce faire, la commune rémunérera le Siae Brethenay en fonction du nombre de factures émises pour la commune, à savoir 0,50 € HT par facture au titre de l'année 2009. Le président a indiqué également que la convention sera établie pour un an à compter du 1^{er} janvier 2009, sera renouvelable par tacite reconduction et prendra fin à l'initiative de l'une ou l'autre partie avec un préavis de six mois.

Le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de valider la convention.



Au fil des dossiers

Communauté de commune de Pays chaumontais (CCPC) : le conseil municipal a accepté l'adhésion de la commune de Foulain au sein de la CCPC.

Adhésion au service de médecine professionnelle et préventive : le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, d'adhérer au service de médecine professionnelle et préventive du centre de gestion de la Haute-Marne, à compter du 1^{er} mars 2009.

Régime indemnitaire du personnel communal : sur proposition du maire, le conseil municipal a décidé par quatorze voix pour et une abstention, d'instaurer le régime indemnitaire pour le personnel communal, à compter du 1^{er} avril 20089, et en définit les différents modes d'obtention.

Hygiène et sécurité : le président a signalé la nécessité de disposer d'un registre d'hygiène et de sécurité et d'un registre des dangers graves et imminents au travail dans la fonction publique territoriale. Après délibération, le conseil municipal a décidé de sa mise en place et approuvé, à l'unanimité, le règlement intérieur présenté.



Un thé dansant victime de son succès

Dimanche dernier l'association Accordéomania de Cirey-sur-Blaise organisait son traditionnel thé dansant à la salle de Villiers-le-Sec. Et ce qui devait arriver arriva : la foule des grands jours s'est déplacée pour danser au son de l'accordéon magique du roi du musette populaire. Pendant cinq heures l'artiste n'a pas quitté la scène avec son duo guinguette offrant une prestation de très haute qualité, à un public de connaisseurs. Il a fallu rajouter des chaises de-ci de-là, puis à un certain moment refuser du monde. Il faut dire que les organisateurs savaient huit jours avant que la salle serait prise d'assaut car un

système de réservations était en place et a très bien fonctionné. *«Réserver à l'avance n'engage en rien les danseurs mais cela permet de ne pas faire des kilomètres inutiles en cas de salle comble, et aux organisateurs de prévoir au mieux le stock de consommations.»*

Pendant le spectacle, chaque danseur a reçu gratuitement une part de gâteau, et a participé à une tombola gratuite afin d'emporter de très beaux lots. Pour terminer l'après-midi, le chef d'orchestre a remercié le public et s'est volontiers livré à une longue séance de dédicaces.



Remise de fourragère

A l'occasion de la fin de la formation, une prise d'armes aura lieu demain, à 11 h, place de la salle des fêtes. Les jeunes engagés vont être présentés à l'étendard du 61^e RA et vont recevoir une fourragère aux couleurs de la Légion d'honneur. La population y est invitée.

Prochain vide-greniers

L'association Le Mont-Fleuri organise pour la première fois un vide-greniers à Montsaon le 24 mai. Il serait préférable de réserver dès maintenant.

Soirée choucroute

L'association Le Mont Fleuri organise une soirée choucroute à la salle des fêtes de Semoutiers samedi 4 avril. Les inscriptions se feront jusqu'au 2 avril. Les réservations sont à adresser à Brigitte Racollier, au 03.25.31.02.48.

Une soirée de théâtre samedi

Le Théâtre de Sabinus propose "Daddy blues", une comédie de Martyne Visciano et Bruno Chappelle, samedi 28 mars, à 20 h 30, à la salle des fêtes de Villiers-le-sec, en lien avec l'association Familles rurales.

Voici l'intrigue de ce Vaudeville en quelques lignes : tandis que Bernard Lapierre attend impa-

tiemment l'arrivée de son fils adoptif, sa femme Christine le quitte. Malheureusement pour lui, la Ddass et sa représentante, Mme Merrill, ne plaisantent pas avec ce genre de choses. Acculé et bien décidé à garder son fils, l'infortuné demande à sa secrétaire de prendre la place de sa femme. Et c'est là que les vrais ennuis commencent !

Office religieux

La messe dominicale pour la paroisse Notre-Dame-de-l'Assomption aura lieu dimanche 5 avril, à 10 h 30, en l'église de Sarcicourt (rameaux et Passion).

Les Familles rurales soufflent leurs 60 bougies



Le bureau s'est réjoui du regain de vie au sein de l'association.

L'assemblée générale des Familles rurales de Villiers-le-Sec a eu lieu, vendredi 27 mars, en mairie, en présence d'une trentaine de personnes et de Jean-Claude Lefèvre, maire du village.

Après le mot de bienvenue du président, Jacques Ecosse, celui-ci a retracé le parcours de l'association. Créée et déclarée en préfecture le 14 mars 1949, par Pierre Dognon, habitant actuellement Foulain, cette nouvelle association répondait certainement aux besoins des familles, dans le contexte d'après-guerre.

Soixante ans après, l'association, toujours présente sur la commune, répond-elle ou peut-elle encore répondre aux besoins des familles dans le contexte actuel ?

Le 4 avril 2008, au cours de la dernière assemblée générale, le président, Jacques Ecosse, lançait un cri d'alarme, il n'y avait plus que cinq administrateurs. A la fin de cette assemblée, quatre personnes venaient les rejoindre. En 2009, l'association repartie sur les bonnes voies et puisque les adhérents étaient 56 en 2008, contre 40 en 2007.

Deux nouvelles activités ont été créées : le club de Scrabble et l'activité sophrologie qui ont

apporté de nouveaux adhérents.

Adhérente à la fédération de la Famille rurale et à l'Udaf, l'AFR s'efforce de rassembler les familles et les personnes vivant en milieu rural et d'assurer la défense de leurs intérêts matériels et moraux.

Cette représentation a un coût, d'où la participation demandée par le conseil d'administration pour l'année 2009, de 18 €. Mais pour mener sa mission à bien l'AFR a toujours besoin de nouveaux arrivants.

Le maire, Jean-Claude Lefèvre, a remercié le président pour son invitation et l'a rejoint dans ses propos. Il s'est dit très attaché au tissu associatif indispensable dans la commune.

Les associations, sans l'appui de la municipalité, ne peuvent rien faire mais la municipalité, sans les associations, ne peut pas assurer l'animation dans un village.

Souhaitons encore longue vie à l'association Familles rurales.



L'AFR compte 56 adhérents actuellement.

Un "Daddy blues" hilarant

Samedi 28 mars quelque 90 personnes ont assisté à la soirée théâtre à la salle des fêtes organisée par l'association Famille rurale et présentée par la troupe de Sabinus de Langres. La pièce de Martyne Visciano et Bruno Chapelle "Daddy Blues", ont concocté une comédie qui recueille tous les ingrédients d'un Vaudeville moderne, alerte, hilarant en mélangeant subtilement le rire éclatant au thème très sérieux de l'adoption interprétée idéalement par les acteurs amateurs de Sabinus avec une note de professionnalisme. Pour la petite histoire : tandis que Bernard attend impatiemment l'arrivée de son fils adoptif, sa femme Christine le quitte. Malheureusement pour lui, la Ddass et sa représentante, Mme Merrill, ne plaisantent pas avec ce genre de choses, l'infortuné papa demande à sa secrétaire Lou de prendre la place de sa femme. C'est là que les ennuis commencent !



Un vaudeville joliment interprété.

Le public est venu en nombre pour applaudir la troupe langroise.

DEFENSE

Du renfort pour les Diables noirs



Le colonel Morelli a profité de cette cérémonie de remise de fourragères pour remettre, au nom du ministre de la Défense, des médailles aux militaires méritants.

«La vaillance, le dévouement et la témérité des 21 officiers, 72 sous-officiers et 422 militaires de rang qui ont versé leur sang pour la France (...) ont valu à notre étendard de recevoir, les 21 juin 1921, la fourragère rouge à la couleur de la Légion d'honneur. Le 61^e régiment d'artillerie est, à ce jour, le seul régiment d'artillerie de l'armée de terre à avoir l'honneur de porter cette distinction. (...) Par héritage, vous allez porter cette fourragère. Soyez en fiers ! (...) Vous rejoignez les Diables noirs et devenez, à votre tour, les dépositaires de l'histoire de votre régiment.» Chef de corps du 61^e RA, le colonel Morelli a délivré un message emprunt de souvenir, de solennité et de superbe à l'adresse de 32 engagés volontaires

appelés à défendre corps et âme la mère patrie.

Héroïques à Verdun (1915-1917), aux prises avec les fellaghas du Front de libération nationale en Algérie (1954-1962) et déterminants sur le sol afghan, les Diables noirs ont marqué l'arrivée de nouveaux frères d'arme, hier, à Villiers-le-Sec, lors d'une cérémonie de remise de fourragères forte en symboles.

Elus, personnalités civiles et militaires ont remis la précieuse ganse de passementerie aux nouveaux Diables noirs. La cérémonie achevée, les Diables noirs ont été accueillis à la salle des fêtes par Jean-Claude Lefèvre, maire de Villiers-le-Sec.

T. Bo.



Eau et assainissement : mensualisation des factures

Les administrés de la commune, abonnés au Siae de Brethenay et sa région, ont reçu ou vont recevoir un courrier leur offrant la possibilité de mensualiser leurs dépenses d'eau et d'assainissement à compter de juin 2009. Un nouveau service qui a pu voir le jour à travers deux initiatives successives.

La première a consisté dans la signature d'une convention entre la commune et le Syndicat des eaux par laquelle la collectivité confie au Syndicat la facturation de l'assainissement en fonction des deux étapes de détermination des consommations d'eau (acompte de novembre et facture en mai de l'année suivante). Ce rapprochement du fichier de la consommation d'eau et de celui de la redevance d'assainissement permettra de coller au plus près des évolutions d'une population plus mobile qu'autrefois (locataires plus nombreux, ventes immobilières, changements professionnels...).

La seconde initiative est venue des services de la trésorerie, désireux de mener une expérience de mensualisation de certaines recettes qu'ils gèrent au profit des collectivités publiques et le choix de la commune de Jonchery et du Siae de Brethenay comme terrain d'application, avec l'accord de Daniel Barraud, président du Siae et maire de Jonchery.

Le rapprochement consommation d'eau et redevance d'assainissement, décidé par le conseil municipal s'en trouve désormais valorisé et la gestion de ces deux services publics n'a plus rien à envier à la souplesse d'une gestion bancaire par de grands groupes industriels.

Le choix reste bien évidemment aux abonnés, soit de deux facturations concomitantes dans l'année de l'eau et de l'assainissement, soit de la mensualisation des deux services. Les abonnés qui ne paient pas la redevance d'assainissement (assainissement autonome) peuvent bien sûr



**Mlle Borie sera à disposition
dès le 8 avril.**

mensualiser leur consommation d'eau.

Lors de la dernière séance du conseil municipal de Villiers-le-Sec, seconde commune par l'importance du nombre d'abonnés au Syndicat des eaux, Jean-Claude Lefèvre et l'ensemble des élus ont décidé de suivre l'exemple de Jonchery.

Les élus pourraient aussi maintenant réfléchir à un transfert total de la gestion de l'assainissement au Syndicat des eaux de Brethenay, cette compétence ne semblant pas retenir l'attention de la communauté de communes.

Pour de plus amples renseignements sur la mensualisation, les abonnés de Jonchery peuvent, dès le 8 avril, s'adresser à Mlle Borie, ingénieur territorial au Syndicat des eaux de Brethenay qui a été la cheville ouvrière de la mise en place de ces nouvelles dispositions.

Manœuvre et formation chez les pompiers

Dimanche 5 avril, en matinée, le corps des sapeurs-pompiers de Villiers-le-Sec a effectué sa manœuvre mensuelle sous la conduite du chef, Franck Humbert, et sous l'œil du maire, Jean-Claude Lefèvre.

Cette manœuvre avait pour but de faire fonctionner la moto-pompe et le matériel, de nettoyer une conduite d'égout et surtout de compenser la formation de deux nouvelles recrues.

Mickaël Royer, de Villiers-le-Sec, et Mickaël Constant, de Buxières-lès-Villiers, vont intégrer prochainement le corps des sapeurs-pompiers.



Les pompiers se sont retrouvés, dimanche, pour leur manœuvre mensuelle.



Danièle Bonnot

Sincères
condoléances



C'est avec tristesse que la population de Villiers-le-Sec et des villages voisins ont appris le décès de Danièle Bonnot, née Carlot, au centre hospitalier de Chaumont, vendredi 10 avril, à l'âge de 70 ans.

Fille d'agriculteur, issue d'une famille de trois enfants, Danièle, est née le 3 février 1939, à Villiers-le-Sec, village qu'elle n'a jamais quitté. Pendant et après sa scolarité à l'école communale, Danièle est restée à la ferme où elle a aidé ses parents, sa sœur Lucienne et son frère Marius pour s'occuper du bétail.

Parallèlement douée, elle aimait la couture, elle s'affairait à confectionner des vêtements pour la famille et quelques amis. Le 2 décembre 1962, elle a épousé Bernard Bonnot, conducteur à la SNCF. De leur union deux enfants sont nés, Laurent demeurant à Chaumont et Philippe, à Villiers-le-Sec qui leur donneront deux petits-enfants, Mégane et Corentin.

Souffrant de problèmes de santé, en 2002 Danièle, a subi une grave opération du cœur dans un établissement hospitalier à Nancy, qui depuis l'avait extrêmement fragilisée et diminuée, mais elle ne voulait pas renoncer à s'occuper de menus travaux.

Danièle a eu la douleur de perdre son mari le 4 mai 2006. Se retrouvant seule, elle aimait qu'on lui rende visite. Elle aimait voir ses



enfants et ses petits-enfants qu'elle chérissait par dessus tout.

Amateur de football, Danièle a été une fervente supporter de l'équipe de football de Villiers-le-Sec (ESV à l'époque), son mari était joueur, elle ne manquait aucun match. Aujourd'hui, c'est son petit-fils, Corentin, qu'elle allait voir évoluer au CFC dans l'équipe de jeunes.

Danièle a fait partie du chœur de chants de la paroisse. Ses loisirs elle les a occupés entre son jardin, ses poules, ses lapins, son chat et ses fleurs.

Elle laissera le souvenir d'une femme simple et gentille aimant beaucoup le dialogue.

Nous présentons à ses enfants et petits-enfants nos condoléances.



CONSEIL MUNICIPAL

Travaux d'aménagement du premier étage de la mairie

Le conseil municipal s'est réuni le 20 avril sous la présidence du maire, Jean-Claude Lefevre. Les élus ont délibéré sur les dossiers suivants.

Travaux d'aménagement et de réfection du premier étage de la mairie : le maire a exposé son souhait de finaliser les travaux de mairie et d'aménager les pièces de

l'étage aux fins d'y installer les archives et une pièce informatique à destination des jeunes et des moins jeunes.

Il a précisé avoir fait les démarches auprès des entreprises susceptibles d'y réaliser les travaux. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé d'effectuer les travaux d'électricité et de

plomberie et la pose de radiateurs ainsi que des travaux d'aménagement intérieur dans les pièces se trouvant au premier étage de la mairie. Les dossiers de subventions seront déposés auprès des organismes concernés.

Contrat groupe assurances des risques statutaires : le contrat groupe d'assurances des risques statutaires arrivant à échéance au 31 décembre et après exposé du maire, le conseil municipal a chargé le Centre de gestion de la fonction publique de souscrire pour son compte des conventions d'assurance auprès des organismes d'assurances agréées, et autorisé le maire à signer les conventions en résultant.

EDF-convention Di@lège : après exposé du maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'adhérer au service Di@lège proposé par EDF à compter du 1^{er} mai et autorisé le maire à signer le contrat et les différentes pièces afférentes à ce dossier.

Convention d'assistance technique pour l'environnement : après exposé du maire, le conseil muni-

cipal a accepté la proposition du Conseil général de la Haute-Marne pour une aide technique concernant l'assainissement collectif, le lagunage et la protection des milieux aquatiques. Il a autorisé l'intervention du service départemental d'assistance technique et autorisé le maire à signer la convention s'y afférant ainsi que les différentes pièces du dossier.

Action sociale pour le personnel communal : adhésion au Cnas : le maire a invité le conseil municipal à se prononcer sur la mise en place de prestations sociales pour le personnel communal.

Après une analyse des différentes possibilités de mise en œuvre d'une action sociale et répondant aux différents besoins que les agents pourraient rencontrer tout en contenant la dépense dans une limite compatible avec le budget, le conseil municipal a décidé d'adhérer au CNAS (Comité national d'action sociale) à compter du 1^{er} janvier 2009 et autorisé le maire à signer la convention s'y afférant et les pièces nécessaires à ce dossier.

Au fil des dossiers

Un arrêté va être pris concernant tout dépôt sauvage à l'ancien dépôt d'ordures de la commune. Le maire rappelle que tout contrevenant pourra être sanctionné.

Le maire a informé le conseil municipal qu'il a renégocié les contrats téléphoniques des différents bâtiments communaux.

Laurence Meunier, deuxième adjoint chargée de la Culture, a fait part au conseil municipal qu'une exposition de peintres amateurs aura lieu les 2 et 3 mai, à la salle des fêtes. Elle a aussi signalé les achats réalisés pour les enfants de la garderie.

Annie Verset, troisième adjoint chargée des fêtes et cérémonies, a apporté quelques précisions pour la cérémonie du 8 mai. Celle-ci débutera à 11 h avec le rassemblement devant la mairie suivi du dépôt de gerbe au monument aux morts et d'un vin d'honneur à la salle des fêtes. Une délégation de la 4^e Batterie du 61^e RA sera présente.

Jacky Rosier, quatrième adjoint chargé des travaux et de l'urbanisme a fait le point sur les différents travaux communaux passés et en cours ainsi que de la visite des installations du terrain et des bâtiments au stade de football.

1er Mai 2009

VILLIERS-LE-SEC

Les amateurs de peintures et de sculptures sont comblés

Vendredi 1^{er} mai, en fin d'après-midi, sur invitation du maire de Villiers-le-Sec, Sylvie Meilley, Gérard Desprez et Chahreddine Naanaa ont présenté, à l'occasion du vernissage de leur exposition, leurs créations artistiques.

Aquarelles, huiles, pastelles, bronzes, céramiques, en tout plus d'une trentaine d'œuvres ont ravi les invités venus nombreux en ce 1^{er} mai, rendant ainsi hommage aux réalisations de très grande qualité de ces artistes.

On notait la présence de personnalités et d'élus des environs, d'artistes locaux, de membres du conseil municipal et d'employés de la commune.

Les toiles en forme de roue sont un «hommage à la lenteur, une tentative désespérée de réduire la vitesse dans l'action» comme l'a expliqué Sylvie Meilley. L'exposition toute entière épouse cette liberté de vouloir ralentir le temps : la rondeur des sculptures de



Les artistes ont présenté leurs œuvres vendredi.

Gérard Desprez, les paysages et les bâtisses de Chahreddine Naanaa, les moments d'expression des visages des enfants fixés sur la toile par Sylvie, invi-

tent à goûter à cet autre rythme.

Ce nouveau rendez-vous culturel devrait se pérenniser tous les ans à la même période avec

«d'autres œuvres picturales, photographiques voire poétiques», comme l'a précisé le maire de la commune dans son mot d'accueil.

Une fête de la pêche bien fréquentée



Ce sont 70 pêcheurs qui se sont rendus à cette fête de la pêche.

Les dieux de la météo étaient avec l'association Détente et Loisirs pour la fête de la pêche qui a eu lieu dimanche 17 mai, avec un soleil généreux, à partir de midi.

Soixante-dix pêcheurs ont profité des 600 truites lâchées dans l'étang à leur intention pour satisfaire leur plaisir et leur savoir-faire. Nombreuses d'entre elles ont été prélevées, garnissant les filoches, le nombre de prises n'étant pas limité.

Pendant ce temps, les enfants, les mamans se promenaient sur les berges profitant du temps

agréable. A midi, les stands dressés pour l'intendance et l'odeur du barbecue donnaient un air de fête à cette manifestation où l'on pouvait également se désaltérer.

VILLIERS-LE-SEC

Dimanche 24 mai
Salle des Fêtes 15 h

**THE
DANSANT**

animé par Christian DUFANT
Réservation : 03 25 01 72 41
ou 06 19 85 10 48

Syndicats de bouilleurs : un savoir-faire à défendre

Dimanche 17 mai, s'est tenu à la salle des fêtes de Villiers-le-Sec, le congrès de la Fédération départementale des syndicats de bouilleurs de cru.

Dès 9 h 30, arrivaient déjà deux bus, emportant un premier contingent de 90 congressistes des cantons de Varennes-sur-Amance (lire en encadré), Laferté-sur-Amance, Bourbonne-les-Bains et Langres, les autres les suivant de près en voiture. À 10 h, le président départemental, Hubert Delamotte, a ouvert le congrès devant quelque 200 personnes. Il a donné la parole à Jean-Claude Lefèvre, maire de Villiers-le-Sec qui a présenté sa commune, puis à Guy Richard, président national des bouilleurs de cru. Avec talent, il a encouragé les récoltants de fruits haut-marnais à être les défenseurs des vergers et des ceintures vertes des villages. Est venu ensuite parler à la tribune, Serge Valladont, président de la Fédération Franche-Comté - Bourgogne des bouilleurs de cru. Il s'est fait le défenseur de l'unité de tous les bouilleurs : si une fédération départementale de l'Ouest de la France fait encore sécession par rapport à la Fédération nationale, il souhaite la voir réintégrer le giron national. Il œuvre dans ce sens. Christian Bevinger, président de la Fédération des Vosges, a rappelé la dignité de l'activité des bouilleurs de cru et qui souhaite voir disparaître l'amalgame souvent fait injustement entre cette activité et l'alcoolisme.

Site Internet

Le président départemental a accueilli Jean Schwab, vice-président du Conseil général, et re-



Le congrès a rassemblé quelque 200 participants.

présentant pour la circonstance Bruno Sido, président de l'assemblée départementale. Jean Schwab a fait un bref rappel historique des relations bouilleurs de cru/État, relations qui n'ont pas toujours été sereines. Il a rappelé qu'il était un ardent défenseur de cette cause et ce, depuis plusieurs années et il justifiait sa position au nom de la transmission d'un patrimoine et d'un savoir-faire ancestral. Plusieurs présidents cantonaux se sont succédé au micro. Citons d'abord, Jean-Louis Thériot, du

canton de Clefmont, qui est aussi président du Groupement régional Est des bouilleurs de cru ; ensuite Yves Rousselle, du canton de Varennes, qui organise au début du mois de juillet, le 40^e anniversaire de son syndicat local. À cette occasion, une exposition sur le matériel et le travail des bouilleurs de cru est prévue ; enfin, Jean-Claude Chérat, du canton d'Auberive, qui a présenté sur écran, le site internet* de la Fédération départementale qu'il est en train de créer et celui qu'il a été chargé

de mettre en œuvre pour la Fédération nationale par le président Guy Richard. Le trésorier départemental a souligné l'évolution des cotisations depuis plusieurs années et a fait remarquer que si le département n'est pas le premier en nombre de cotisants, il est largement en tête si on rapporte ce nombre à la population totale.

De notre correspondant
André Flamérier

*FNSRPE.fr et bouilleur52.fr

Les récompenses

Le président Hubert Delamotte a fait monter à la tribune les trois récipiendaires de la médaille des bouilleurs de cru : Claude Lavallée, de Chaudenay, récompensé pour les nombreuses années passées à la tête du syndicat cantonal de Fayl-Billot ; Jacques Demagny, de Breuvannes-en-Bassigny, pour la même raison dans le canton de Clefmont et Pierre Seurat, de Neuilly-l'Évêque, pour son dévouement à la Fédération départementale, tout particulièrement pendant une vingtaine d'années comme secrétaire-trésorier, tâche dont il s'est acquittée avec rigueur et précision.



Le canton de Varennes en force



Photo Christiane Poinssot

Rien que pour le canton de Varennes-sur-Amance, 38 personnes ont emprunté le car pour se rendre au congrès départemental. Le dynamisme du syndicat cantonal, présidé par Yves Rousselle, est récompensé. Un hommage a été rendu à Hubert Lambert, de Soyers, malheureusement disparu.



Inscriptions scolaires

Dans le cadre de la prochaine rentrée scolaire 2009-2010, les inscriptions auront lieu aujourd'hui et mercredi 10 juin, de 15 h à 18 h, en mairie.

Il est nécessaire de se munir des documents suivants : livret de famille, carnet de santé de l'en-

fant, certificat d'aptitude délivré par le médecin (dans le cadre d'une première inscription à l'école), certificat de radiation (dans le cadre d'un enfant venant d'une autre école), un justificatif de domicile des parents.



Sincères
condoléances



Simone Babouot doyenne du village

Nous avons appris le décès de Simone Babouot, dite Marie, née Guyot. Décès survenu mercredi 3 juin, dans sa 92^e année, à l'hôpital de Chaumont.

Née à Marac le 14 octobre 1916, Marie, comme elle aimait qu'on l'appelle, a grandi à Blessonville. C'est là qu'elle a rencontré son mari, Emile. De leur union sont nés sept enfants qui leur ont donné 20 petits-enfants et 30 arrière-petits-enfants.

Travailleuse, Marie est entrée à la SNCF comme garde-barrière jusqu'à l'automatisation des passages à niveau, à Braux-le-Chatel et ensuite à Villiers-le-Sec où elle habitait depuis 1953. C'est là qu'une partie de sa famille s'est installée définitivement.

Elle a eu la douleur de perdre son mari en 1970 et c'est avec courage qu'elle a continué sa route en menant une vie exemplaire et avec une gentillesse exceptionnelle. Marie ne comptait que des amis, sa très grande



disponibilité la portait vers les autres, ses proches bien sûr, mais également en direction des autres familles nombreuses du village. Elle représentait le modèle idéal d'une mère, d'une grand-mère, d'une arrière-grand-mère que beaucoup désirait avoir. C'est une dame humble, gentille, discrète qui nous quitte. A sa famille, ses enfants, petits-enfants, nous présentons nos condoléances.

Le Salon de la miniature a tenu toutes ses promesses



De belles maquettes étaient exposées.

Le Salon de la miniature, organisé dans une jardinerie de Villiers-le-Sec le week-end des 12, 13 et 14 juin a tenu toutes ses promesses. Une quinzaine d'exposants étaient présents dont deux clubs, Les Sénéchaux de Champagne (association de jeux d'histoire) et Rotonde 52, club ferroviaire de Chalindrey.

Tout au long du week-end, ils ont fait participer les jeunes visiteurs en les associant à leur

démonstration. On pouvait notamment admirer les fabuleux bateaux de Marcel Magny, Jean-Claude Liegey et Jean-Paul Richet, les anciens du club haut-marnais, les locos de Paul Cayot, les maquettes d'Emmanuel Hognong et bien sûr le travail de Jacky Rusnov qui a mis sur pied cette manifestation.

A savoir que cette année, le thème de l'expo était consacré au bois : cloches, bateaux et viaduc de Chaumont.

Cristelle et Arnaud



Le père marie son fils, le feuilleton "père et maire" n'a duré que quelques instants.

Samedi 13 juin, à 11 h, salle de la mairie, c'est avec émotion que le maire, Jean-Claude Lefevre, a reçu le consentement mutuel d'Arnaud Lefèvre, né à Joinville, contrôleur de gestion, domicilié impasse cour Vignot, à Villiers-le-Sec, fils de Jean-Claude Lefèvre, retraité, et de Nadine Piauxt,

décédée, et de Cristelle Destrumelle, agent de service née à Chaumont, domiciliée à Chantaines, fille de Raymond Destrumelle, décédé, et de Brigitte Bresson, sans profession.

A l'issue de la cérémonie, la famille et les invités se sont rendus à la salle des fêtes.

Vœux de bonheur aux époux et au petit Jérémie et félicitations aux parents.



Annick et Jean-Claude



Samedi 13 juin, à 16 h 30, le maire, Jean-Claude Lefèvre, a célébré la deuxième union de la journée. Il a reçu le consentement mutuel de Jean-Claude Duquesne, agent de maintenance, domicilié 4, rue Chaude, à Villiers-le-Sec, fils de Louis Duquesne et Germaine De-france, décédés, et d'Annick Gueneau, magasinnière, domiciliée également rue Chaude, fille de Michel Gueneau, décédé et de Monique Mouette, retraitée. Tous nos vœux de bonheur aux époux et félicitations aux parents.

Les retrouvailles des anciens de la gendarmerie



Un rendez-vous toujours apprécié.

Jeudi 11 juin, les anciens de la gendarmerie se sont retrouvés pour leur méchoui annuel à la salle des fêtes. En préambule à cette journée de détente, une délégation d'anciens avec à leur tête le président Edouard Bertocchi, des membres de la famille, les porte-drapeaux de l'UNCR et des médaillés militaires se sont rendus au cimetière, sur la tombe de leur aumônier, Bernard Flamerion, décédé il y a un an bientôt. A la salle des fêtes, le président Bertocchi, a souhaité la bienvenue aux 200 convives, un nombre en légère augmentation. Les invités



ont savouré les gigots cuits à point par Guiguy. Les membres du bureau et leurs épouses ont assuré un service impeccable. L'après-midi s'est poursuivi par divers jeux notamment la pétanque. Le soleil étant de la partie. Puis chacun a dégusté les grillades avant de se quitter.

La fête grandeur nature à Villiers-le-Sec

Hier, à l'étang de Villiers-le-Sec, tous les atouts étaient réunis pour que la première Fête de la pêche, nature, loisirs, soit réussie : qualité des prestations, affluence, ambiance et météo.

Sous la houlette d'André Lombard, ancien combattant, champion régional et spécialiste en artifice de pêche, bien connu dans le département et au-delà, avec la participation de la Fédération de pêche de Haute-Marne, les Aapna (Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique) de Chaumont et Bologne et avec le concours des associations "Détente et loisirs" et "Trails et traditions" de Villiers-le-Sec, cette manifestation a clairement été un grand succès. Dès 10 h, 60 enfants de 5 à 12 ans ont participé au concours de pêche, avec une sélection garçon et fille au départ, pour partir sur le même pied d'égalité. Chaque participant a reçu des maillots d'André Lombard tout le matériel nécessaire pour pêcher et en est devenu propriétaire à la fin du concours, vers 11 h 30.

Tout l'art du pêcheur

Démonstrations de pêche à l'anglaise au coup et à la carpe, à la mouche, au leurre, étaient au programme. A voir également des démonstrations de lancers, sautoirs téléguidés. La discipline consiste, après avoir lancé son fil et son hameçon, à se diriger vers l'endroit précis et à lancer son amorce en ouvrant les trappes.

Le club nautique de Chaumont-Châtigny a fait des démonstrations de canoë. On pouvait voir aussi le lancer de précision sur cible avec canne à lancer.

Un peu plus tard, des tours de buggy étaient proposés et pour satisfaire la soif et l'appétit, il y avait la buvette et la restauration brassée par "Trails et traditions".



Le matin, les enfants se pressaient pour participer au concours de pêche.

trou". L'organisation avait tout prévu pour la sécurité et l'animation était assurée par l'incomparable "Dédé" Lombard, avec l'aide précieuse de Christian Humbert. Le concours de pêche a été remporté par Clément Salomon, pour les filles et Clément Florent, pour les garçons.

Une manifestation qui, à n'en pas douter, sera renouvelée. Demain, que la fin d'après-midi ait été un peu gâchée par le brouillard.

De notre correspondant
André Flamerion



Un peu d'aide, pour les novices.



Des pêcheurs qui n'auront pas attendu le nombre des années pour donner dans l'excellence.



Les bateaux amorceurs téléguidés, une curiosité qui a attiré plus d'un visiteur.



Des tonnes d'animations et une manifestation initiée par André Lombard (en haut à gauche).

Une agence postale communale à l'étude



Une réunion pour parler d'une nouvelle organisation.

Vendredi 19 juin, à l'invitation du maire, Jean-Claude Lefèvre, et de son conseil municipal, Maria Didier, directrice d'établissement à La Poste, et Philippe Champion, délégué aux relations territoriales de la Haute-Marne ont été reçus en mairie pour l'étude d'une agence postale communale à Villiers-le-Sec, en remplacement de La Poste.

Les caractéristiques d'une agence postale communale sont les suivantes : convention d'une durée de un à neuf ans, renouvelable une fois pour une ouverture au public de quinze heures par semaine (minimum dix heures). La commune perçoit une

indemnité mensuelle, le mobilier ainsi que le matériel informatique sont fournis par La Poste. Une agence postale communale réalise 95 % des opérations courantes d'un bureau de poste. La gérante n'a pas accès aux données bancaires des clients, par souci de confidentialité.

Le maire a précisé qu'il s'est inquiété du personnel actuel de bureau quant à son reclassement. *«Ce qui motive mon intérêt pour la création d'une agence postale à la mairie, c'est le service public rendu en zone rurale.»* Le maire mettra la décision de cette création à l'ordre du jour du conseil de septembre.

Concert en l'église

Proposé par la commune de Villiers-le-Sec, un concert aura lieu en l'église, samedi 20 juin, à 20 h. Ce concert gospel placé sous le signe de la voix du rythme et de l'espoir, est soutenu par Unira avec Mister Blaiz, chanteur de gospel. Mister Blaiz assure depuis 1990, chœurs ou

direction pour des artistes tels que Céline Dion, Florent Pagny, entre autres.

Avec une couleur blues jazz, il propose un voyage dans l'univers gospel avec en toile de fond, l'incroyable espoir noir américain.

Mister Blaiz a ravi l'auditoire

Samedi 20 juin 2009

Dans le cadre de la Fête de la musique et à l'initiative du maire et de la municipalité, un concert a été organisé, samedi 20 juin, en l'église. Chanteur et professeur, Mister Blaiz a fait voyager à travers ses chansons. Il a chanté l'espoir. Il a expliqué qu'il parcourt toute la France et le reste du monde pour « galvaniser ceux qui doutent, qui ont peur et qui souffrent... »

Cet authentique artiste associe habilement naïveté et réalisme et rencontre actuellement un succès incontestable à travers la France et d'autres pays du monde. Ainsi Mister Blaiz se prépare avec son groupe à partir en tournée au Canada, à Montréal notamment.

Une cinquantaine de personnes se sont déplacées pour écouter



Le public n'a pas regretté le déplacement.

et applaudir ce chanteur de gospel et en sont sorties ravies. A

l'issue de ce récital, le verre de l'amitié était offert par la muni-



Mister Blaiz a enchanté ses auditeurs.

cipalité à tout ceux qu'il le désirait à la mairie.



Sincères
condoléances



Lucien Person

Lucien Person a été retrouvé sans vie dans son appartement au 35, rue du Val-Barizien, à Chaumont (*Le Journal de la Haute-Marne* de lundi 22 juin).

Fils unique de M. et Mme Lucien Person, cheminot, il est né le 10 avril 1934 à Villiers-le-Sec. Après sa scolarité, il est entré à la SNCF sur les traces de son père et a été garde-barrières à Villiers-le-Sec, une bonne partie de sa carrière.

Demeurant chez ses parents au village, il a fait connaissance de Monique Fendeleur, de Langres et l'a épousée le 17 avril 1971. Il a fini sa carrière à la SNCF sur la voie à Langres.

Ses parents ont quitté Villiers-le-Sec pour aller s'installer rue du Val-Barizien à Chaumont dans les années 90. Séparé et suite au décès de sa mère en 1996, il vivait seul.

Lucien est revenu également à Chaumont dans le même immeuble. Il aimait la nature, cueil-



lir les champignons, le muguet. Depuis plusieurs années, il avait des difficultés à marcher. Avec son petit chien, il allait faire ses courses. Homme simple, gentil, il vivait seul, n'ayant plus de famille.

Ses obsèques seront célébrées en l'église de Villiers-le-Sec où il sera inhumé demain.

Nouveaux habitants



C'est au n° 17 bis, rue Chaude que Michael et Séverine Couvé se sont installés après l'acquisition de leur beau pavillon. Michael est ouvrier dans une usine à Biesles. Il est le fils de Jean-Paul Couvé, demeurant à Marault. Séverine, son épouse, est secrétaire dans une usine à Bologne. Elle est la fille de M. et Mme Jean-Marie Picard, demeurant à Villiers-le-Sec. Bienvenue au village et bonne adaptation dans leur nouvelle demeure.



Un témoignage de vie

Professeur en histoire et géographie dans un collège de Bagnolet (Seine-Saint-Denis), Xavier a été confronté au cancer en 2003-2004. Aujourd'hui guéri, il se lance le défi de traverser l'Europe et l'Asie à bicyclette jusqu'en Corée-du-Sud.

Le 11 juillet, il sera accueilli à la mairie de Villiers-le-Sec par Jean-Claude Lefèvre, maire mais aussi vice-président du Comité 52 de la Ligue contre le cancer. Toutes les personnes qui souhaitent accueillir Xavier et le soutenir dans son combat, ses convictions et sa détermination, sont invitées. Le verre de l'amitié sera partagé à la salle des fêtes vers 18 h ou 19 h.

Accueil chaleureux pour Xavier Jullien

Samedi 11 juillet, vers 18 h, près de la salle des fêtes, un pot d'accueil a eu lieu à l'occasion du passage, à Villiers-le-Sec, de Xavier Jullien, pour son défi de rejoindre à vélo la Corée en partant de Paris.

Jean-Claude Lefèvre, maire de Villiers-le-Sec, vice-président du comité 52 de la Ligue contre le cancer, a accueilli chaleureusement Xavier et sa compagne Gabrielle, entourés de Gérard Guillaumot, président du comité 52 de la Ligue contre le cancer. Didier Cognon, adjoint au maire, représentant Luc Chatel, maire de Chaumont, Laurence Meunier, deuxième adjoint à Villiers-le-Sec, Ginette Bourgon, secrétaire du VCC, étaient présents. Étaient excusés Paul Flamerion, conseiller général et Roland Grosmaire, président du VCC.

Parti de Paris, jeudi 9 juillet, Xavier a parcouru 250 km, ce qui représente comme l'a souligné, Gérard Guillaumot, 1/45^e du parcours final, soit 12 000 km. Jean-Claude Lefèvre et Didier Cognon se sont rejoints pour féliciter Xavier pour l'exploit qu'il veut

accomplir et lui ont souhaité bonne chance pour la continuité de ce périple.

Un périple de 12 000 km

De la France à la Corée, Xavier Jullien veut traverser l'Europe et l'Asie à bicyclette jusqu'en Corée du Sud, à l'occasion du "Relais pour la vie" organisé par le comité 93 de la Ligue contre le cancer. Parti sur son vélo couché pour un périple de 12 000 km, il traversera deux continents et quatorze pays (Italie, Turquie, Iran, Turkménistan, Chine, etc.). Professeur en histoire et géographie dans un collège de Bagnolet (Seine-Saint-Denis), il a été confronté au cancer en 2003-2004. Aujourd'hui guéri, il veut donner une autre dimension à sa vie. Par cet exploit, il veut prouver que le corps, s'il a des faiblesses, possède également des ressources insoupçonnées.

Depuis plus d'une année, il prépare ce projet avec la Ligue nationale contre le cancer (LNCC) pour porter un témoignage simple et fédérateur sur la maladie et la vie après la guérison, à travers



Le vélo couché permet à Xavier, atteint d'un cancer à un testicule, de moins fatiguer.

les pays, les nations et créer des liens entre ceux qui luttent et se battent.

Ce voyage sera suivi en France par des élèves en collège et d'autres en hôpital, dans le but de favoriser des liens nouveaux et des échanges entre des enfants

de différents pays qui luttent contre la maladie.

Après la nuit de samedi à hier passée dans un hôtel chaumontais, Xavier et Gabrielle logeront la journée chez un ami à Ciryfontaines-en-Azois, avant de reprendre la route, ce matin, direction Gray et Dôle.

«Il y a une vie après la maladie»

Montrer qu'il y a une vie après le cancer. Tel est l'objectif de Xavier Jullien, 31 ans, qui a entamé un périple de 12 000 km le menant de Paris à la Corée en vélo. Il effectuait sa dernière étape haut-marnaise, hier, à Saints-Geosmes, accueilli par la section locale de La ligue contre le cancer.

Après avoir fait étape à Villiers-le-Sec, samedi (*Le Journal de la Haute-Marne* d'hier), Xavier Jullien a effectué sa dernière étape haut-marnaise, hier en faisant halte en terre lingonne. En l'occurrence à Saints-Geosmes où il a été accueilli en fin d'après-midi par la section locale de la Ligue contre le cancer.

L'occasion de rappeler le défi que s'est lancé ce jeune professeur d'histoire-géographie de 31 ans qui a vaincu le cancer dont il était atteint en 2003-2004. Parti de Paris le 9 juillet, il effectue sur un vélo couché, un périple qui va le mener jusqu'en Corée. Il va parcourir 12 000 km à travers deux continents, l'Europe et l'Asie, et plus d'une dizaine de pays (Italie, Croatie, Monténégro, Serbie, Bulgarie, Turquie, Iran, Turkménistan, Ouzbékistan, Kazakhstan, Chine, Corée). «*La formule singulière que je choisis de donner à ce périple s'enracine en grande partie dans l'expérience du tête-à-tête que j'ai eu avec la maladie et avec mon corps.*»

«Il y a des combats qui se gagnent»

A travers ce voyage, Xavier Jullien veut montrer que le cancer «*peut n'être qu'un passage. La maladie est souvent présentée comme un couperet, comme la fin de tout. C'est une manière de témoigner sur la vie après l'épreuve, montrer qu'il y a des combats qui se gagnent.*» Un défi personnel auquel s'ajoute «*une curiosité pour l'Ailleurs.*»

Xavier Jullien est appuyé par la Ligue nationale contre le cancer qui a prévenu les comités départementaux et les sections locales situées sur son trajet. «*C'est une belle preuve de courage et de*



Xavier Jullien a été accueilli par la section Langres - Saints-Geosmes de la Ligue contre le cancer.

combat contre la maladie», souligne Claude Clément, délégué de la section Langres - Saints-Geosmes, qui a accueilli le voyageur avec plusieurs bénévoles. «*Son voyage correspond à l'une des thématiques actuelles de la Ligue contre le cancer concernant la sortie de la fin de maladie où les gens sont souvent désemparés. Il y a de plus en plus d'actions pour que la personne se ressaisisse, notamment par le sport.*»

«*Le choix du vélo, c'est le choix de la lenteur, la recherche de la patience dans l'effort physique.*», souligne Xavier Jullien qui garde un souvenir «*accueillant et valorisant*» du pays de Langres.

Hayan Saleh



A travers son périple, Xavier Jullien veut montrer que le cancer «peut n'être qu'un passage de la vie».



Pédaler pour témoigner de la victoire contre le cancer

Après avoir vaincu le cancer, Xavier Jullien, âgé de 32 ans, a entamé depuis jeudi un périple en vélo couché qui le conduira en Corée du sud. Cette semaine il était de passage en Haute-Marne (Le Journal de la Haute-Marne du 13 et du 14 juillet). Rencontre avec cet homme qui a trouvé dans notre département un accueil très chaleureux.

Le Journal de la Haute-Marne : Quelles ont été vos motivations pour effectuer ce périple qui va durer un an et qui va vous conduire jusqu'en Corée du Sud ?
Xavier Jullien : Tout d'abord c'est une volonté de voyager même avant qu'intervienne la construction de ce projet avec la Ligue contre le cancer. Mais aussi la volonté de prolonger par le biais du vélo une sensation de force que j'avais perdue durant ma maladie qui était synonyme d'immobilité et d'incapacité et que j'ai enfin retrouvé pour ma plus grande joie.

Le JHM : Hormis l'exploit sportif quel message souhaitez-vous faire passer ?

X. J. : Je récuse l'expression d'exploit sportif parce que ce que je vais faire c'est de la promenade. Mais cette traversée résulte en fait d'un travail réalisé avec la ligue contre le cancer en Seine Saint-Denis (département où Xavier Jullien exerce son métier de pro-

fesseur d'histoire géographie, Ndlr) depuis un an et demi. Mon envie était de donner un sens à ce voyage qui après tout ne regarde que moi. C'est moi qui ait sollicité la Ligue car je pensais que mon histoire cadrerait bien avec leurs objectifs qui est de faire voir la maladie et les malades différemment.

Partant de là on a décidé de cette initiative, un témoignage qui se passe de mots, parce que moi je ne vais pas beaucoup parler, je vais surtout pédaler. Le but est de faire passer l'idée que le cancer se guérit dans bien des cas. Que souvent il va être une étape sur le chemin de vie d'une personne. C'est un message d'une simplicité désarmante. Aussi avec la Ligue, nous avons établi le trajet afin de lui donner un sens. En partant d'une extrémité du continent pour aller jusqu'à l'autre, nous avons voulu symboliser le fait qu'il faut aller au bout des choses.

JHM : Avez-vous prévu de vous rendre dans des hôpitaux, de rencontrer d'autres personnes malades durant votre périple ou est-ce que cela s'improvisera ?

X. J. : Les deux. Je n'ai pas prévu ce genre de rencontre à chaque étape car déjà je serai limité par mes compétences linguistiques. (...) Ceci dit, dans certains pays, les hasards des connaissances feront que j'effectuerai des rencontres de manière impromptue. Le cancer est une maladie qui frappe partout et tout le monde. Pas plus tard que le premier jour, le hasard a fait que j'ai rencontré



Soutenue par sa compagne Gabrielle, Xavier peut recevoir tout type d'encouragements via son site Internet.

des personnes atteintes directement et indirectement par la maladie. Mon voyage va sans doute libérer la parole. Mais c'est difficile de témoigner car on se sent tout modeste. Je n'ai pas envie de la ramener avec des gens qui affrontent la maladie en leur disant «ouais regardez on peut être guéri c'est super !» Je n'ai pas de leçon à donner aux gens qui sont malades.

JHM : Est-ce que cette traversée a aussi pour but de récolter de l'argent ?

X. J. : Non, mais si cela en ramène ce sera un effet indirect bien heureux. Mais c'est sûr que ce voyage permet à la Ligue de mettre en avant son action. Cela permet un affichage médiatique relativement important qui m'a dépassé d'ailleurs, notamment le premier jour avec la radio et la télévision.

JHM : Pourquoi avez-vous mis en place un site Internet ?

X. J. : C'est Gabrielle, ma compagne qui en a eu l'idée. Elle va me

suivre sur une bonne partie de la traversée. Elle mettra en ligne des photos et des récits. Mais je suis aussi heureux que des groupes d'enfants de la région parisienne suivent le voyage. (...) D'autres groupes d'enfants ou d'élèves peuvent en faire autant d'ailleurs. Car cela peut-être pédagogique. Les élèves peuvent me préparer mon entrée dans un pays on m'expliquant la culture et l'histoire de ce pays par exemple. Ils m'aideraient en quelque sorte à avancer.

JHM : Que souhaitez-vous ajouter ?

X. J. : Un grand merci pour cet accueil que j'ai reçu dans le département. C'est très émouvant de rencontrer un groupe qui vous attend et qui vous appelle par votre prénom cela fait plaisir.

Propos recueillis par notre correspondante Catherine Jeanson

Site internet : dunfinisterealautre.jimdo.com



Xavier Julien va effectuer 12 000 km en un an.



Un spectacle de rue sous la pluie



Le spectacle a ravi petits et grands.

Malgré les intempéries qui ont caractérisé ce 14 juillet, la commune de Villiers-le-Sec les a bravées en partie. Le 13 au soir, après la descente aux flambeaux, la quasi-totalité du spectacle de rue proposé par les troubadours nogentais La Troupe à nous qui, installés devant la mairie, ont pu présenter une bonne partie de leur spectacle : danses en ombres chinoises, voltige, numéros de clown et de magie ont charmé les habitants du village venus nombreux pour l'occasion.

Malheureusement, l'orage a écourté la fin du spectacle et n'a pas permis de tirer le feu

d'artifice sur la lagune. Les cérémonies du 14 juillet se sont déroulées comme à l'accoutumée où presque. En effet les adjoints ont pris en main le rassemblement aux monuments aux morts car le maire avait été invité au défilé sur les Champs-Élysées à Paris par Luc Chatel. La journée s'est prolongée par un barbecue géant organisé par le comité des fêtes.

Plus de 150 convives se sont retrouvés à la salle des fêtes. Les jeux pour les enfants ont eu lieu à l'intérieur, et malgré les contraintes de la météo, ce fut un 14 juillet réussi.



Florian Colin et Delphine Andriot.

Le lotissement Saint-Savinien à Villiers-le-Sec commence à recevoir ses premiers habitants. En effet, venant de Briaucourt, Florian Colin, et sa compagne, Delphine, se sont installés dans leur pavillon qu'ils ont fait construire au 15, rue Saint-Savinien. Florian est Haut-marnais, il est employé dans une entreprise de charpente en bois.

Delphine Andriot, Chaumontaise, est comptable chez un expert comptable à Chaumont. Le couple attend un heureux événement pour octobre. Nous leur souhaitons la bienvenue au village et bonne adaptation dans

leur nouvelle demeure.

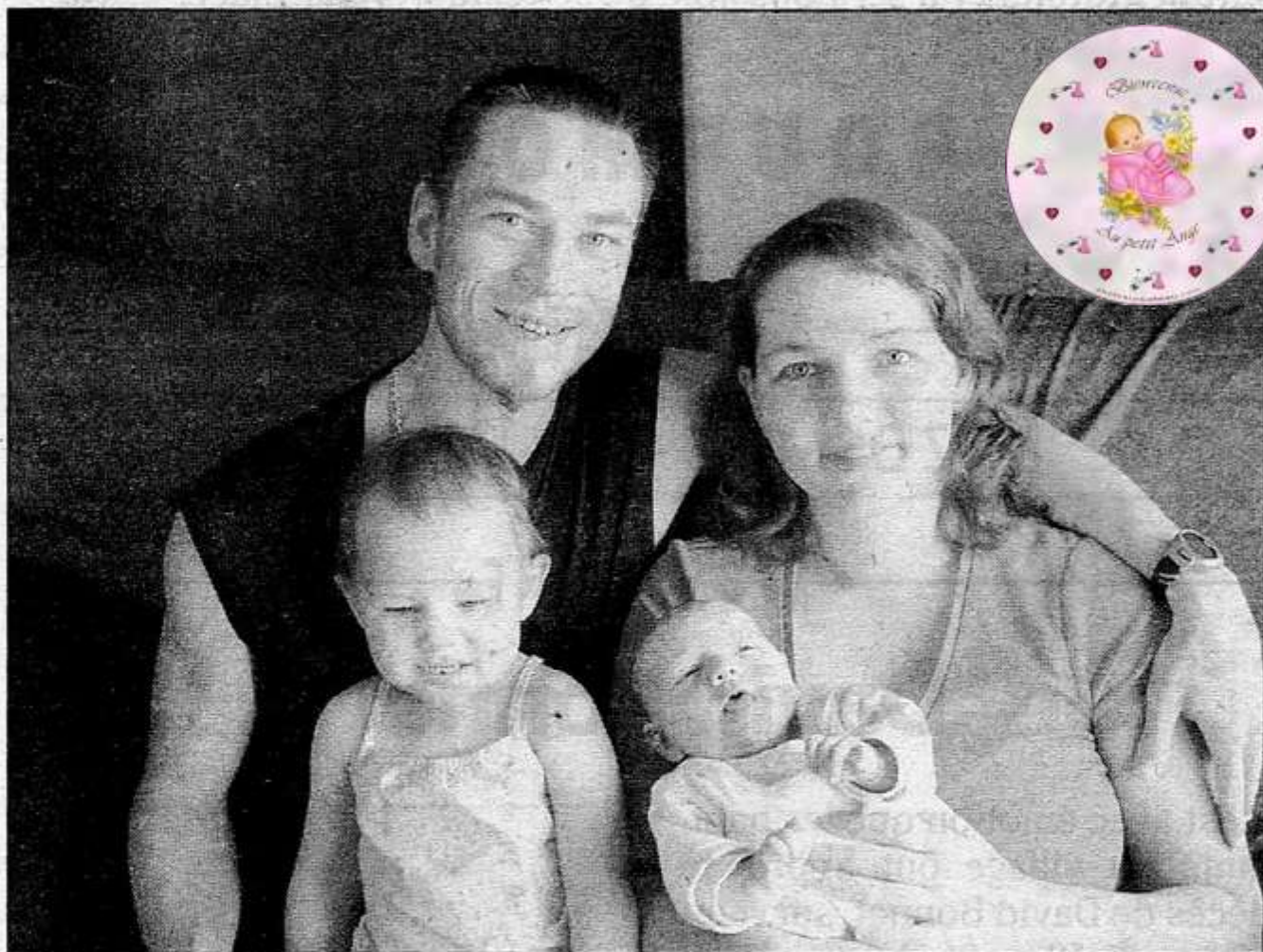
Natifs de Chaumont, tous les deux, Yann Girardot et Audrey Schuk se sont installés au 6, rue Saint-Savinien. Yann est installé comme maître d'œuvre à Chaumont, il est le fils de Jean-Marie Girardot, demeurant à Villiers-le-Sec. Audrey est aide-soignante à la maison de retraite à Châteauvillain. Le couple a un enfant qui se prénomme Lenny, il est scolarisé à l'école à Villiers-le-Sec.

Tous trois demeurent dans un joli pavillon, nous leur souhaitons la bienvenue au village et une bonne installation.



Yann Girardot, Audrey Schuk et Lenny.

Bienvenue à Marion



Marion a vu le jour le 28 juillet, à la maternité de Chaumont. Elle pesait 3,8 kg et mesurait 50,5 cm à la naissance. Elle apporte joie et bonheur à ses parents, mais également à sa grande sœur, Lucie, qui pourra jouer avec elle.

Frédéric Griffrath, est opérateur numérique à Chaumont, et son épouse, Catherine, est militaire de carrière à Paris. Ils demeurent dans leur coquette maison, au n° 4 de la rue des Etangs.

Vœux de bonne santé à Marion et félicitations à ses parents.

Record battu pour les Francas



De nombreux enfants ont participé à divers jeux.

Mercredi 12 août, la salle du conseil municipal a fait salle comble. Non pas pour une séance extraordinaire mais pour accueillir plus d'une trentaine d'enfants de 4 à 14 ans. Ces derniers ont en effet répondu présent à l'invitation du Scientibus Ludobus et ont pu ainsi profiter des nombreuses activités ludiques, citoyennes et scientifiques mis en place par les animateurs des Francas, Léonie et

Michaël. Des ateliers variés, attrayants et basés sur l'apprentissage de la citoyenneté, ont captivé ce jeune public en fonction de leur inspiration.

Les animateurs, quant à eux, ont été ravis du nombre important de participants et de l'excellent comportement citoyen de ces jeunes scientifiques en herbe : *« Avec 31 enfants, nous avons battu notre record de fréquentation ! »*



Marie-Annick et Daniel

Le maire, Jean-Claude Lefevre, a reçu le consentement mutuel de Marie-Annick Luron, sans profession, originaire des Côtes-d'Armor, fille de Yves-Marie Luron, décédé, et de Anne Maudez, et de Daniel Galopin, chauffeur, né à Chaumont, fils de Daniel Galopin et Evelyne Lacombe.

Les mariés sont domiciliés au 35/3, Grande-Rue, à Villiers-le-Sec. Daniel est pompier au village, une haie d'honneur de ses collègues, les attendait à la sortie de la mairie.

Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux époux.



SALON

Au cœur de l'habitat à Villiers-le-Sec

C'est à l'initiative de l'Ecac handball que s'est tenu hier, à Villiers-le-Sec, le premier Salon art déco habitation. Et pour une première, c'est une réussite.



Une sculpture étonnante.

A la tête de l'Ecac handball, organisatrice du Salon art déco habitation, le président Marc Medeschini, a vu juste. Les exposants, installés sur le parking de la Maison du jardinier, à Villiers-le-Sec, sous un beau soleil, ont attiré, hier, de nombreux visiteurs.

Samedi 12 septembre, à 11 h 45, les 47 bénévoles de l'association ont tout mis en œuvre pour que les emplacements et la sécurité soient respectés avant l'arrivée des visiteurs.

Marc Medeschini a accueilli Jean-Claude Lefèvre, maire de



De nombreux stands d'artisanat étaient installés sous les chapiteaux.

Villiers-le-Sec, Paul Flamérian, conseiller général, avant de leur présenter les 82 exposants venus des quatre coins de la France. Après l'inauguration, le salon a ouvert ses portes au public, à 14 h.

Les exposants, installés sous les chapiteaux, ont pu renseigner les visiteurs sur les produits ou les modèles exposés. Le chauffage, les nouvelles technologies en rapport avec l'habitation, les énergies renouvelables, le photo-

voltaïque, la climatisation, les pompes à chaleur, les cheminées, les poêles et inserts à granulés, l'isolation pour plafond et murs intérieurs et extérieurs, les menuiseries, les vérandas, les stores, les sanitaires, les adoucisseurs d'eau, rien n'a été oublié. Pas même l'électroménager ni la décoration représentée par de l'artisanat (vannerie, objets en verre, en tissu, art de la table, etc.). "Artisans du monde" était également présent. Des

artistes peintres étaient présents et un sculpteur sur métaux avec des ouvrages de très haute qualité comme un papillon ou un zèbre fait d'inox, de bronze, de laiton et de cuivre. Il régnait comme un air de foire, avec des étals de saucissons du Jura, des olives de Provence, et bien d'autres produits pour se restaurer.

De notre correspondant
André Flamérian



Au total, 82 exposants étaient présents.



Marc Medeschini a accueilli Jean-Claude Lefèvre, maire de Villiers-le-Sec et Paul Flamérian, conseiller général.



CONSEIL MUNICIPAL

Création d'une agence postale communale

Le conseil municipal s'est réuni le 18 septembre sous la présidence du maire, Jean-Claude Lefevre.

Agence postale communale : une présentation de l'agence postale communale avait été faite lors du conseil du 19 juin. Le maire a demandé l'autorisation de rechercher des subventions pour les travaux potentiels réalisés dans la pièce actuelle servant de cadastre en vue d'y installer la future agence. Le maire a proposé que le futur agent soit recruté sous la forme d'un CAE-passerelle (Contrat d'accompagnement dans l'emploi). Il a rappelé également l'indemnité versée par La Poste, à savoir 974 €/mois. Il a enfin précisé que l'agence pourrait être mise effectivement en place vers le mois de mars 2010. Le conseil a approuvé, à l'unanimité, toutes ces propositions.

Personnel : les enseignantes de la maternelle demandent la mise à disposition d'un personnel sup-

plémentaire, en plus de l'Atsem actuelle. Bien que les effectifs des deux classes maternelles ne justifient pas ladite demande, le maire souhaite cependant, et dans l'intérêt des enfants, répondre favorablement. Il propose donc l'embauche d'un CAE-passerelle (20 heures par semaine et contrat de douze mois) qui serait mis à disposition de Mme Bonjorno à raison de deux heures par jour de classe, les heures restantes, l'agent serait employé à d'autres tâches (garderie, ménage, travaux). Le conseil a approuvé par sept pour, une abstention et cinq contre.

Cantine et garderie : l'ajointe chargée de la scolarité a informé de la hausse de la fréquentation de la cantine et proposé de ne pas augmenter les tarifs. Elle a indiqué également qu'il y a eu des dépenses supplémentaires cette année dues aux travaux de réfection des locaux et des indemnités de licenciement du personnel. Le conseil a approuvé,

à l'unanimité, de ne pas augmenter le prix du repas. Pour les tarifs de la garderie, une augmentation de 1 % a recueilli six voix contre, une abstention et six pour. Le maire a donc proposé de voter pour ne pas augmenter, ce que le conseil a approuvé à l'unanimité. Une étude approfondie sera menée sur les heures de fréquentation de la garderie.

Désignation : suite à la démission de Bernard Hebert, il est nécessaire de désigner des membres des commissions et syndicats auxquels il participait : CCID,

titulaire, Marc Corneux ; CAO, suppléant, Karine Taret ; CCAS, titulaire, Jacky Rosier ; commission électorale, Annie Verdet ; Smictom, suppléant, Régine Robert ; Sdehm, titulaire, Jacky Rosier.

Pour la CCPC, le maire a proposé que Laurence Meunier, première suppléante, passe titulaire et que Marc Corneux, deuxième suppléant, se retrouve premier suppléant. Le conseil a approuvé, par huit pour, trois contre et deux abstentions. Karine Taret a été élue à l'unanimité, deuxième suppléante.

En bref... En bref... En bref...

- Le maire va prendre les dispositions nécessaires pour sécuriser le carrefour de la route de Brottes et D 65 ainsi que l'abords de la salle des fêtes en déplaçant les limites de l'agglomération. Cette disposition permettant d'imposer, de fait, la vitesse à 50 km/h.
- Le maire a informé le conseil qu'il regarde les disponibilités foncières de la commune.
- Un contrat a été pris pour le spectacle de l'arbre de Noël des enfants. L'organisation en reviendra au comité des fêtes. L'Harmonie de Bologne agrémentera la cérémonie des vœux de la municipalité.
- Columbarium et ossuaire seront créés au cimetière communal.
- Le plafond de l'église est dégradé. Le conseil a approuvé des travaux de réfection.

Bureau de poste fermé

Exceptionnellement, le bureau de poste sera fermé à partir de demain et jusqu'au 3 octobre inclus.

Initiation au scrapbooking

Le scrapbooking est une nouvelle activité à l'AFR. Elle permet de mettre en valeur des photos. Une animatrice spécialisée, Marion Caullet, viendra présenter ces techniques, demain, à partir de 18 h, au lavoir nord. Le public peut apporter ses photos pour profiter des conseils et du matériel à disposition.

Vidange et curage du lagunage

Depuis une semaine, l'entreprise Sanest de Chaumont, a commencé la vidange et le curage du lagunage ce qui représente un gros travail.

La lagune contient quelque 34 000 m³ qu'il faut pomper et c'est à l'aide de deux semis citernes que les boues sont évacuées dans une autre citerne de grande contenance d'un agriculteur, avant d'être répandues

dans les champs. La population augmentant, cela fait cinq ans que cette opération avait été menée.

Le conseil municipal a décidé d'envisager la vidange de l'entonnoir tous les ans. Il est demandé, pour le bon fonctionnement du lagunage, de ne pas déverser dans l'égout des essences, diluants et autres produits chimiques.



Les employés raclent la boue dans l'entonnoir avant qu'elle ne soit pompée.



Sorties des Familles rurales

L'association Familles rurales de Villiers-le-Sec et des environs organise des sorties, le 17 octobre, au Salon du chocolat à Paris et le 26 octobre, à la piscine et à la patinoire de Dijon. Les départs et retours sont prévus place de la salle des fêtes à Villiers et les repas seront à la

charge des participants. Pour tous renseignements et inscriptions, téléphoner à Sylvie Foissey au 03.25.32.46.18, après 19 h.

Le nombre de places étant limité, les inscriptions seront prises en considération à réception du règlement.



Les amateurs de pommes étaient au rendez-vous

Dimanche 18 octobre, dans l'enceinte du Comptoir du jardinier à Villiers-le-Sec, l'association La Pommeraie de Schalkendorf et l'antenne locale de Chaumont, ont présenté plus de 120 variétés de pommes collectées aux environs de Chaumont, parmi les 250 variétés recensées.

Les conseils sur les variétés anciennes ont été donnés par Jean-Claude Hecqnet et René Legrand et leur équipe. De la transparente blanche (pomme

de moisson), une première pomme acidulée, rafraîchissante, à la reinette grise du Canada pour les desserts cuits, en passant par la rambour d'hiver pour la conservation en cave ou en grenier, toutes les pommes présentées pouvaient être dégustées. Plus de 300 personnes sont venues, demandant des conseils pour replanter des variétés anciennes, peu sensibles aux maladies, et éviter ainsi les traitements chimiques.

LA FÊTE FORAINE ★ DES ENFANTS ★

Bonne participation à la fête foraine



Autos-scooters et manège enfantin.

La fête foraine n'a rien perdu de sa tradition, la météo relativement bonne a permis aux familles de venir faire un tour sur la fête.

Autos-scooters, manège enfantin, peluches, confiserie, tirs, ont fonctionné au grand plaisir des enfants et des adultes. Cette année, pour la première fois, le

comité des fêtes, installé dans deux petits chalets, prêtés gracieusement par un commerçant, a réalisé gaufres, crêpes et vin chaud pour satisfaire les envies.

La fête fonctionnera à demi-tarif, mercredi 28 octobre et samedi 31 octobre, et dimanche 1er novembre, à tarif normal.





Halloween à la cantine



Halloween fêté avec quelques jours d'avance.

Jeudi 22 octobre, la cantine scolaire de Villiers-le-Sec a fêté Halloween avec quelques jours d'avance. Quarante petits fantômes, vampires, sorcières et monstres s'étaient donné rendez-vous autour d'une purée de citrouilles agrémentée de nuggets dégoulinants, le tout orchestré par les excellentes accom-

pagnatrices Nathalie, Géraldine et Elisabeth.

Après le repas, tous les enfants se sont retrouvés pour danser et chanter avant de retourner à leurs activités plus scolaires. Le prochain rendez-vous est fixé juste avant les vacances de Noël.



La municipalité reçoit les forains



Les forains ont été reçus en mairie jeudi.

Jeudi 29 octobre, à la salle de la mairie, le maire Jean-Claude Leffèvre, et les membres du conseil municipal ont tenu à remercier les forains en les recevant pour le verre de l'amitié.

Pour une commune et surtout en cette période, c'est de plus en plus dur de maintenir et de trouver des animations pour la fête patronale. C'est donc en partenariat avec les forains que la commune a mis en place une

sorte de charte pour le fonctionnement de la fête à demi-tarif pour les enfants, mercredi 28 octobre.

Avant de lever le verre de l'amitié, le maire a remercié également les membres du comité des fêtes qui ont mis en œuvre la préparation de gaufres, crêpes, vin chaud et boissons non alcoolisées : ils ont apporté un plus pour cette journée des enfants et des familles.

Le centre de loisirs à l'heure d'Halloween

Quelque 24 enfants, âgés de 3 à 13 ans, ont rejoint, pendant les vacances d'automne, le centre de loisirs organisé par Familles rurales de Villiers-le-Sec - Jonchery. Le thème retenu pendant le séjour était celui d'Halloween. Pour terminer la semaine, petits et grands déguisés en sorcières et monstres en tout genre ont pu parcourir le village et ont invité leurs parents à partager un goûter préparé par leur soin : gâteaux d'œil de vampires, araignées meringuées et saucisses de doigts de sorcières ont ravi parents et grands-parents venus nombreux.

Pour leur plus grand plaisir, les enfants se sont également rendus, pendant le séjour, au zoo d'Amnéville, avec le centre de Châteauvillain.

La directrice et les trois animateurs ont été comblés : le centre aéré a été une fois de plus une réussite. Les enfants garderont un excellent souvenir de leurs activités d'Halloween.



Les enfants du centre de loisirs ont joué le jeu.

Eglise : des travaux nécessaires



Des travaux importants en terme de sécurité.

Datant de 1140, année de construction de l'église, le plafond nécessitait des travaux de réfection. De grosses plaques de gravas en torchis sont tombées, pouvant blesser les personnes se trouvant à l'intérieur. Il y avait le risque de voir l'église fermée pour mise en danger.

Le maire, Jean-Claude Lefevre, a pris la décision avec le conseil, de faire exécuter des travaux de

première urgence. L'entreprise Decobert, de Villiers-le-Sec, est chargée de réaliser les réparations en mortier batard à base de chaux. Ce travail est d'autant plus compliqué que les bancs ne facilitent pas la tâche.

Un employé communal est à disposition pour prêter main forte pour le déblaiement. Des travaux similaires ont été effectués il y a une vingtaine d'années.



Des plaques du plafond se détachaient.

Fermeture de l'étang

L'association Détente et Loisirs informe ses adhérents que l'étang sera fermé à partir de demain et jusqu'au 14 novembre inclus pour alevinage.



Une commémoration en grande pompe

A Villiers-le-Sec, outre la présence de la population venue en nombre, c'est la forte présence militaire du 61^e RA qui a marqué l'événement, le 11 novembre.

«Le onzième jour, du onzième mois à la onzième heure, les armes se taisaient enfin. C'était en 1918. A vous tous (...) je souhaite exprimer combien votre présence atteste une nouvelle fois du très haut intérêt que les villageois portent à cette cérémonie du souvenir.

«La présence (...) du 61^e RA et la centaine de militaires de ce même régiment donnent une di-

mension encore plus importante et particulière.»

C'est par ces mots que le maire de Villiers-le-Sec, Jean-Claude Lefèvre, a introduit la cérémonie.

Au sein du regroupement pédagogique des écoles, accompagnés d'une enseignante, les militaires et les pompiers ont pu entonner d'une seule voix la "Marseillaise", reprise en chœur par la population.

A l'issue de cet hommage vibrant, tous les participants ont été invités à un vin d'honneur à la salle des fêtes.



La population était présente en nombre, y compris les plus jeunes.

L'ambiance était à la fête



Les tables étaient bien garnies.



Samedi, le club de football d'Interfac a organisé son traditionnel repas dansant à la salle des fêtes. Une totale réussite.

Les membres du club, leurs familles et amis, ont répondu présent en nombre pour cette soirée. Chacun a pu déguster la bonne choucroute servie par les dirigeants et joueurs du club qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour contribuer à la réussite de cette soirée conviviale. Pour beaucoup, le trop-plein de calories a pu être éliminé sur la piste de danse jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Président et vice-président ont souhaité la bienvenue à tous.

Sincères
condoléances



René Picard

C'est avec tristesse que nous venons d'apprendre le décès d'une figure du village. René Picard est décédé jeudi 26 novembre, à l'âge de 87 ans, après plusieurs petits séjours à l'hôpital de Chaumont.

Fils d'une famille de cinq enfants, il a vu le jour à Villiers-le-Sec, le 21 octobre 1922. Agriculteur dans l'âme, il a épousé Gilberte Humbert, du village voisin, le 2 mars 1946, à Buxières-lès-Villiers et travaillait pour son propre compte à la ferme.

De leur union sont nés deux enfants : Monique, demeurant à Chaumont, et Jean-Marie, à Villiers-le-Sec, qui leur ont donné six petits-enfants et cinq arrière-petits-enfants. Néné, comme tout le monde l'appelait, était un travailleur infatigable, un homme de la plaine, aimant le travail des champs bien fait et soigné, méticuleux dans tous les travaux qu'il pouvait entreprendre. Il a eu la douleur de perdre son épouse, Gilberte, le 29 novembre 1986, ce qui l'a beaucoup affecté. Il a pris sa retraite en 1987. Ne pouvant pas rester inactif, il a encore aidé son fils Jean-Marie qui a repris la ferme pendant de nombreuses années, lui donnant un coup de main sur les tracteurs.

René a eu beaucoup d'occupations, conseiller municipal à



l'époque d'Arthur Flamérion, Emile Verset et Paul Flamérion, de mars 1959 à mars 1977, et comme adjoint, de 1962 à 1971. Il a également été chef de corps, lieutenant des pompiers du village de 1959 à 1970, année où il a reçu la médaille de vermeil des sapeurs-pompiers.

René était entouré de ses enfants et petits-enfants qui venaient lui rendre visite, prendre des nouvelles ou demander des conseils. Il aimait les retrouver lors des repas de famille. Il laissera le souvenir d'un homme droit, travailleur minutieux, qui aimait rendre service, qui a eu une vie bien remplie, usé par le travail et la vieillesse.

Nous présentons à ses enfants et petits-enfants nos condoléances.



Ça swingue chez les Familles rurales



L'association des Familles rurales (AFR) de Villiers-le-Sec et environs, a organisé son thé dansant, dimanche 29 novembre.

Une manifestation qui a connu un succès tout au long de l'après-midi, danseuses et danseurs s'en sont donné à cœur joie et apprécié le répertoire de René Groslier, accompagné du batteur.

A ne pas douter l'A.F.R. reconduira cette manifestation l'an prochain.

Saint Nicolas fait sa tournée au village



Organisé par l'association Trait et tradition et la jardinerie de Villiers-le-Sec, la fête de Saint-Nicolas a enthousiasmé les enfants. Saint Nicolas avec sa cape rouge et sa barbe, promené dans une charrette tirée par deux chevaux, a fait un tour dans le village. Devant la mairie, saint Nicolas est descendu de la charrette pour saluer les personnes et les enfants se trouvant là et a fait la distribution de friandises ainsi qu'aux majorettes qui l'ont précédé tout au long du parcours.

En attendant Noël, petits et grands ont été gâtés de papillotes.

Une visite remarquée

Comme l'an passé, les enfants de la cantine ont donné rendez-vous au père Noël. Jeudi 17 décembre, ce sont 68 bambins qui ont accueilli comme il se doit leur hôte préféré. Pour l'occasion, ils avaient déserté la cantine habituelle et investi la salle des fêtes. Tables nappées, menu de Noël, ambiance de fêtes ont rythmé cette rencontre féerique. Des cris de joie ont accompagné l'arrivée du père Noël. Après avoir salué chaque enfant, la distribution de cadeaux et de friandises a été effectuée. Chacun a rejoint son école l'après-midi, la tête pleine de bonheur. Toutes nos félicitations à Nathalie et Géraldine pour le succès de ce déjeûner et un grand merci aux bénévoles présents.



Les 68 bambins de la cantine ont eu droit à un repas de fête avec une visite de marque.



CONSEIL MUNICIPAL

Réflexion sur l'avenir du groupe scolaire

Le conseil municipal s'est réuni le 18 décembre sous la présidence du maire, Jean-Claude Lefevre.

Réflexion sur l'avenir du groupe scolaire : le maire a proposé de débattre sur l'avenir du groupe scolaire et du RPI Buxières-lès-Villiers/Villiers-le-Sec, sachant que les deux classes primaires implantées à Euffigneix relèvent de l'école de Villiers-le-Sec. Il a présenté un diaporama constitué des diverses pièces relatives (décisions des différents conseils municipaux depuis 1982 jusqu'à ce jour) au RPI en général et au groupe scolaire en particulier. Il a présenté les effectifs en hausse prévisible sur les années à venir, la démographie communale en forte hausse (notamment la tranche des moins de 40 ans représentant plus de 50 % de la population du village), le devenir des classes, les transports scolaires et périscolaires, l'exiguïté de la cantine-

garderie, le devenir du RPI dans le cadre de la réforme territoriale..., plaçant pour l'agrandissement du groupe actuel et l'ajout de classes supplémentaires. Les membres du conseil municipal, approuvant les motifs exposés motivant l'agrandissement et la construction de classes supplémentaires, ont demandé au maire de proposer lors de la prochaine séance un montant chiffré de la pré-étude d'un architecte et des capacités budgétaires de la commune.

Redevance des ordures ménagères 2010 : le maire a demandé au conseil municipal de se prononcer sur les tarifs de la redevance des ordures ménagères pour 2010, sachant que le Smictom centre garde le même tarif que l'an passé, à savoir 90 €. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, fixe le tarif de la redevance à 80 € par personne et par an, à l'unanimité des membres présents et ceci pour prévenir un différentiel

d'augmentation dû au décalage de la population retenue par le Smictom.

Subvention au comité des fêtes : le conseil municipal a décidé de verser une subvention communale exceptionnelle d'un montant de 400 € de participation au Noël des enfants.

Proposition de location de terrain au garage aux Petites autos : vu le débat contradictoire et très partagé concernant cette proposition lors du conseil du mois de juin et la décision positive prise avec un débat se poursuivant par la suite ; vu les interpellations lors du conseil du mois de novembre concernant le dépôt important de véhicules sur le parking du terrain de football et le débat toujours partagé quant à une location de parcelle, le maire a proposé que

le sujet soit remis en débat au conseil de ce jour. Après proposition de refuser une location, le conseil a approuvé celle-ci par huit voix pour et quatre abstentions.

Questions diverses

- Le maire a informé le conseil municipal qu'il a mis en place un plan de continuité des services dans le cadre de la pandémie grippale H1N1.
- Les vœux de la municipalité auront lieu samedi 9 janvier et seront animés par Les Amis de la musique de Bologne.
- Le repas des aînés aura lieu samedi 20 février.
- Suite à interpellation, le maire a proposé de faire parvenir par courriel les informations susceptibles d'intéresser les membres du conseil.

Office religieux

La messe de la paroisse Notre-Dame-de-l'Assomption aura lieu, dimanche 3 janvier, à 10 h 30, en l'église de Jonchery (Epiphanie).

